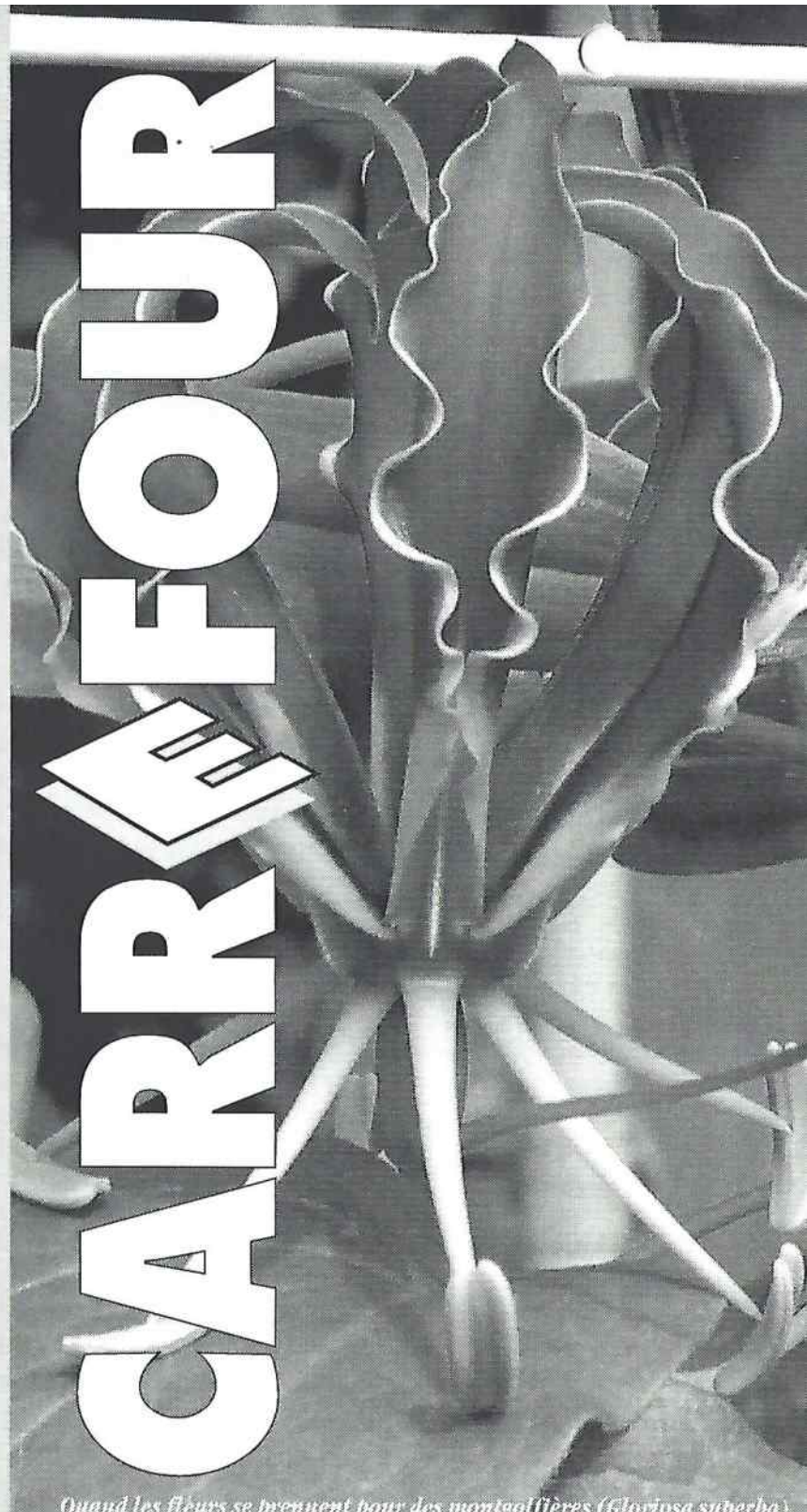


Gloriosa superba à des stades de floraison différents

Édimac 2000

Volume 2, N° 3, octobre 2000



CARRÉ FOUR

Quand les fleurs se prennent pour des mantails légers. (Gloriosa superba)

Bulletin de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy

Comité de rédaction :

*Claude POULIN
Geneviève SOLASSE*

Collaboration :

*Paul-Henri DU BERGER
Pierre LAROSE
Jean-Marc OUELLET
Louis DESCHAMBAULT*

Conception graphique :

Robert MUCKLE

Mise en page :

Robert MUCKLE

Photos numériques :

Robert MUCKLE sur Kodak DC-290

Impression :

*Les Copies de la Capitale
sur Xerox Docutech*

RAID SUR LA CALIFORNIE

par Pierre LAROSE

En début 99, une idée de voyage germa rapidement dans la tête de deux amis qui avaient vivement le goût de prendre l'air. Ils décidèrent alors de rallier Sainte-Foy les Bains à San Francisco en mini-fourgonnette en ayant comme objectif principal de visiter le plus de parcs nationaux possible le long du parcours, sans s'épivarder dans les villes traversées, tout en utilisant leur véhicule comme chambre d'hôtel.

C'est ainsi que le mercredi 20 janvier à 7 heures, après nous être munis de provisions et du minimum d'équipement, Claude et moi partons. Nous avons convenu de rouler rapidement jusqu'au Colorado alors que commencerait la visite des parcs que nous avons préalablement choisis. Les autoroutes longeant notre itinéraire nous permettent donc de maintenir des moyennes kilométriques quotidiennes élevées. Après avoir admiré quelques envolées de canards autour de Toronto et sans avoir dû subir les heures de pointe, nous arrêtons pour la nuit à London après 995 km de route.

Le 21, nous franchissons tôt en matinée la frontière, frappons un gros orage avec tonnerre et éclairs et traversons au ralenti la banlieue de Chicago. En somme, une journée de route quand même rapide pendant laquelle nous rencontrons plus de

camions que de voitures sur les routes fréquentées. Nous enjambons le Mississippi à Davenport au Michigan, puis c'est l'Indiana, l'Illinois et enfin 1000 km plus loin Iowa City, en Iowa, où nous nous arrêtons pour la nuit. Constatant que les températures nocturnes sont plus froides que prévues, nous décidons de coucher dans les nombreux motels qui se font concurrence le long des autoroutes ; trois chaînes principales, à prix modique en ce temps de l'année, publient les bottins que nous avons en main : Motel 6, Super 8 Motel et Econolodge.

Le troisième jour, neige et poudrière nous entourent et nous enjoignent la prudence d'autant plus que quelques sorties de route de gros camions nous le rappellent d'heure en heure. Les paysages deviennent de plus en plus beaux : belles collines du Nebraska parsemées de gros ranchs avec élevage intensif de bovins aux senteurs à tout le moins déconcertantes... un étang glacé sur lequel reposaient des centaines d'oies sauvages. Le soir, après 1050 km, nous passons la nuit à Fort Morgan au Colorado.

À partir de ce jour, les étapes seront moins longues puisque nous arrivons à Denver, début des superbes points de vue sur les Rocheuses. Nous n'y étions malheureusement pas seuls puisqu'en ce beau samedi matin ensoleillé une file interminable de skieurs se dirige vers Aspen et

Vail. Après quelques soubresauts du moteur et un arrêt chez un concessionnaire, nous arrivons finalement à Grand Junction, objectif de cette étape. Nous nous empressons d'aller visiter le parc Colorado National Monument, ballade extraordinaire faite sur les hauteurs avec, devant nous, le spectacle de rochers découvrant des formes inouïes résultant de phénomènes d'érosion, par cette belle fin d'après-midi d'une luminosité presque arrangée par le gars des vues. Nous poursuivons ensuite quelque peu notre route et nous arrêtons à Fruita après 595 km de route.

Nous abandonnons alors les autoroutes pendant quelques jours pour entrer dans la région des parcs nationaux. Nous longeons la rivière Colorado et apercevons canards et aigles dans le fond d'un merveilleux canyon. Arrivés à la petite ville de Moab, dans l'Utah, nous allons visiter ce qui a été pour moi le plus beau des parcs, le Arches National Park. Des rochers de sable, subissant l'érosion de l'eau et du vent et défiant les lois de la pesanteur, se maintiennent en équilibre tout en présentant des figures géométriques époustouflantes dont certaines se soutiennent mutuellement et forment ainsi ces splendides arcs. Nous y faisons une marche, longue de 7 km de montées et de descentes à la fois dans la plaine et accrochés au dos des rochers qui la surplombent ; en tout trois bonnes heures de beauté totale dans un silence impressionnant avec toujours comme toile de fond les montagnes Le Sal et comme guides enchanteurs les

geais bleus. Ce soir-là les vieux coucheront à l'auberge de jeunesse de Moab.

Le lendemain, tout près de Moab, nous visitons Canyonland National Park dans la section appelée Island in the Sky, partie décevante du parc ne valant vraiment pas le déplacement. En nous y rendant nous bifurquons vers Dead Horse Point State Park d'où nous avons accès à une vue panoramique grandiose de toute la vallée, ses crevasses et canyons. Puis nous retournons à Arches pour aller admirer l'arc le plus connu du parc, Delicate Arch, que nous rejoignons après 90 minutes de marche. Cet arc énorme domine en solitaire toute la vallée et nous convie au silence et à l'admiration. En retournant vers Moab, nous empruntons une route nous menant à de très belles gravures rupestres incrustées sur les rochers surplombant la rivière. Retraversant Moab, nous poursuivons ensuite vers le sud et nous arrêtons au deuxième point de vue du Canyonland, le Needles Overlook avec sa vue superbe sur la vallée et le canyon au coucher de soleil. Nous rencontrons le long de cette journée une meute de coyottes ainsi que lièvres et chiens de prairie. Nous arrêtons à Monticello après 465 km de route.

Le septième jour, en roulant maintenant vers l'ouest, nous arrêtons d'abord à Newspaper Rock afin d'y admirer les gravures rupestres témoignant de la présence des Indiens à une époque lointaine. Quelques kilomètres plus loin nous visitons le parc Natural Bridges National Monument

remarquable par ses immenses arcs qui, ayant été érodés par la force de l'eau des rivières, forment ainsi des ponts naturels. Nous descendons tout au fond du canyon pour admirer de visu le plus impressionnant d'entre eux tant par sa taille que par sa forme. Après ces deux arrêts nous empruntons la route la plus pittoresque du voyage, roulant dans le fond des canyons, jusqu'au bord du lac Powell tout en parcourant des paysages à nous couper le souffle. Nous arrivons pour la nuit à Hanksville sous une neige légère et un froid cinglant. Nous avons parcouru 4920 km depuis notre départ.

Le lendemain matin, après avoir rencontré un troupeau de cerfs le long de la route, nous pénétrons dans le Capitol Reef National Park. Par une température froide nous faisons, à titre d'exercice matinal, une marche rapide dans le lit d'un canyon, un véritable corridor de montagnes dans lequel nous nous sentons vraiment minuscules. Sortis de ce parc en destination de Bryce Canyon National Park, nous traversons une forêt en zone montagnueuse, à plus de 8000 pieds, d'où nous jouissons d'une vue superbe sur le Capitol Reef et sa vallée de canyons. La fin de la journée se termine par la promenade à travers Bryce Canyon. Là aussi, quelle splendeur ! Il nous semble voir des châteaux de sable savamment assemblés, surmontés d'aiguilles dentelées et d'énormes cheminées, déposés là sur le sommet de montagnes saupoudrées d'une neige immaculée faisant ressortir de façon éclatante le rose dominant de ce décor majes-

tueux. Comme celui d'Arches ce parc vaut vraiment le déplacement par la beauté qui se dégage de ces montagnes ciselées par l'érosion résultant là-aussi des forces conjuguées de l'eau et du vent. Nous reprenons notre route jusqu'à Panguitch, au total : 380 km.

Suite et fin à la prochaine parution. ■

ARS LONGA, VITRA BREVIS

par Paul-Henri DU BERGER

C'est fait, je suis à la retraite ! Non pas encore ! Peut-être jamais. C'est une orientation de carrière qui a débuté il y a une trentaine d'années, grâce à la rencontre fortuite de peintres qui ont poursuivi leur métier avec patience et nuances. J'ai la patience, mais pas les nuances.

Mes collègues du département de psychologie m'ont fêté et m'ont offert une magnifique paire de gants pour que mes mains soient bien au chaud lors de mes séances sur le motif au cours de l'hiver. C'est pour souligner mes méchancetés traduites par mes propos contre la médiocrité cultivée de la CEQ et de son ancienne présidente.

Certains collègues du salon des profs ne me regretteront pas tellement, étant titulaire en ce lieu de la chaire du fédéralisme renouvelé ou pas.

J'avoue que j'ai une certaine nostalgie de cette auguste arène. Dorénavant, j'ai une charge à plein temps dans la corporation de Saint-Luc. C'est le monde du silence, le prisme d'yeux.

Naturellement, ce métier pourvoit moult agitations : la préparation de supports pour les toiles, l'encadrement, le « marketing », les symposiums, les expositions et la participation dans certaines associations professionnelles.

Se déplacer, peindre les paysages, les marines au gré des saisons et du temps qui fuit. Observer la nature, relier ses propres impressions aux traditions artistiques des civilisations, expérimenter des façons de mieux faire.

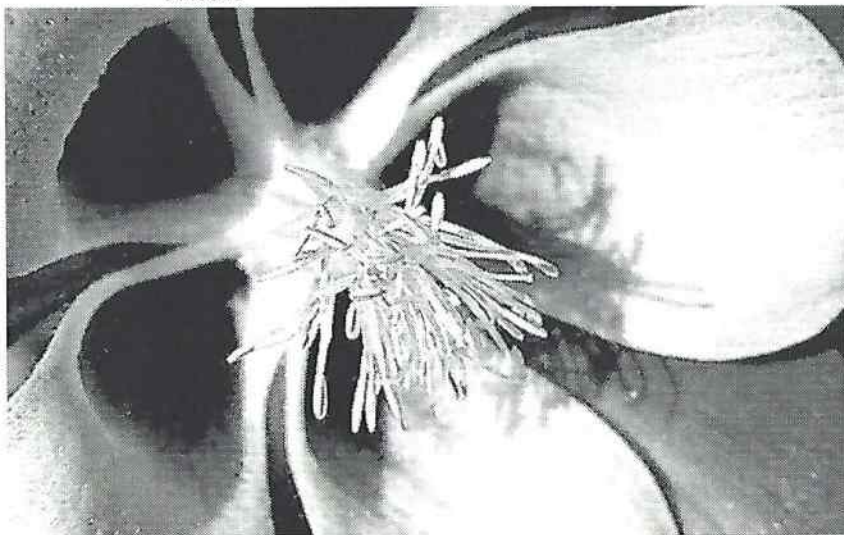
La peinture n'est pas un métier intellectuel, dit-on, mais je crois qu'il faut aimer les choses de l'esprit pour en faire et à

défait d'en être le maître, devenir son plus fidèle disciple.

Pour ceux qui n'ont jamais peint et qui aimeraient le faire un jour « Try it if you have not done so before you die » comme le disait si bien Churchill dans son court essai *Painting As a Pastime*. Il dit encore : « Happy are the painters, for they shall not be lonely. Light and peace and hope, will keep company to the end, or almost the end of the day ».

Le pire reste à venir. Les quolibets fuseront si vous peignez en ville et des curieux vous donneront des conseils. Vous serez pris dans la tourmente des querelles de chapelles. Ne courbez pas l'échine. Poursuivez, persistez et signez. Le but n'est pas d'aspirer un jour à être dans les musées mais plutôt de transmettre à ceux qui possèdent vos œuvres, ce court instant de l'existence où vous aurez donné le meilleur de vous-même. ■

Ancolie



SOUVENIRS DE VOYAGE (2)

par Jean-Marc OUELLET

Mon voyage en Chine se déroulait comme si j'étais sur une autre planète.

Un téléphone de l'UNICEF, quelques jours plus tôt, m'avait rappelé le travail que nous avons fait dans le Sahara avec un ingénieur de la compagnie Grundfos du Danemark : l'installation près d'un village d'un puits exploité par l'énergie solaire. Ces puits sont pourvus de pompes qui fonctionnent avec des petits courants fournis par des plaques orientées vers le soleil. L'eau est pompée en continu au gré du soleil et se déverse dans des châteaux d'eau placés en périphérie. Les paysans n'ont qu'à ouvrir des robinets pour remplir leurs jattes ou leurs urnes.

Je me rappelais cette belle aventure que j'avais vécue avec une équipe de la radio télévision scolaire marocaine dans les années 80 et je fus très surpris d'apprendre qu'on me demandait de me rendre en Chine pour faire un travail semblable. Je ne me souviens plus très bien comment on m'a fait parvenir mes billets d'avion, mais toujours est-il que, ce matin-là, quelqu'un m'attendait à l'aéroport de Beijing pour prendre un vol vers la Mongolie intérieure.

Arrivé dans une petite ville dont j'ai oublié le nom, (le mot petite étant ici un terme très relatif), l'équipe Grundfos était

là et nous avons pris la route dans une Landrover qui nous a amenés en fin de journée dans un petit hameau au flanc des montagnes où gîtait une espèce d'auberge. La brume blanche baignait sur les vallées environnantes et moi, voyageur fourbu, je trouvais le repos sur un lit de bambou où je déballai mon sac de couchage pour m'y enfouir dans les ténèbres d'un profond sommeil.

Au lever du jour, nous avons repris la route qui sillonnait la crête des collines. Dans un détour, nous nous sommes arrêtés pour admirer la beauté du paysage et la magnificence des rayons obliques du soleil qui jouaient à cache-cache avec les pieds de nuages.

C'est là qu'un événement spécial s'est produit.

Un vieux Chinois sortit tout à coup du brouillard. Il tenait un paquet emmitoufflé dans du tissu. Il se dirigea directement vers moi et me le remit. Le paquet contenait un enfant.

Quel est son nom ? lui demandai-je.

Il me répondit dans un langage que je ne compris pas. Je demandai à notre guide de me dire le nom de l'enfant. Celui-ci me répondit que l'homme avait simplement dit :

« Dresser l'animal, l'amener au train de

la vie, lui faire prendre son envol... »

Quel message étrange ! Comment pouvait-il savoir que je travaillais dans un cégep ?

Puis tout à coup, je me suis vu planer au-dessus des montagnes, au-dessus de la mer, au-dessus du monde, au-dessus de mon village...

J'ai aperçu mon corps qui était dedans mon lit, mon corps que je n'habitais plus. Mon esprit qui était en voyage.

Il y avait de la brume tout autour.

Puis mon corps s'est réveillé.

J'étais dedans mon lit.

Je revenais juste d'un autre voyage astral...

Comme me l'a expliqué Réjean Barrette par la suite, tenant en main le fameux *Dictionnaire de l'inexpliqué et de l'expliquable* qu'on trouve à la bibliothèque du Cégep. ■

Quebec

AVIS DE CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

*Loi sur les compagnies
(L.R.Q., chap. C-38, art. 21)*

L'inspecteur général des institutions financières dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales le présent avis confirmant le changement de la dénomination sociale de

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU CÉGEP DE
SAINTE-FOY

changeant sa dénomination sociale en celle de

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES
DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

Ce changement prend effet à compter de la date de ce dépôt.

Déposées au registre le 22 septembre 2000
sous le matricule 1148526214



Réjean Barrette
Contresignataire

STATUTS DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP SAINTE-FOY

adoptés par l'assemblée générale du
31 mai 2000

1. NOM

L'association porte le nom de « Association des Personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy ».

2. SIÈGE SOCIAL

Cette association a son siège social dans la ville de Sainte-Foy, à l'adresse que détermine le Conseil d'administration.

3. OBJECTIFS

L'association poursuit les objectifs suivants :

- promouvoir, défendre et représenter les intérêts économiques, intellectuels, sociaux et moraux de ses membres, du Cégep de Sainte-Foy et de ses étudiants ;
- offrir un trait d'union entre ses membres et l'ancien milieu de travail ;
- créer un lien entre ses membres ;
- se prévaloir d'un certain nombre de services et de facilités répondant aux besoins de l'association et de ses membres ;

- élaborer, selon le besoin, un programme d'activités sociales, culturelles ou sportives.

4. MEMBRES

4.1 RÉGULIERS

Toute personne retraitée de l'Académie de Québec et du Cégep de Sainte-Foy peut adhérer à l'association aux conditions suivantes :

- accepter de se conformer aux statuts et règles administratives de l'association ;
- payer la cotisation annuelle.

4.2 AFFILIÉS

Toute personne (conjoint, conjointe, ami, etc.) intéressée à se joindre aux activités de l'association peut adhérer à titre de membre affilié, aux conditions énumérées à l'article 4.1.

5. COTISATION

- 5.1 La cotisation est annuelle et est fixée par l'assemblée générale ; elle est exigible à la date arrêtée par le Conseil d'administration.
- 5.2 Un membre qui ne paie pas sa cotisation dans un délai fixé par le Conseil d'administration perd ses privilèges.

5.3 Cependant, il peut être rétabli dans ses droits en payant à nouveau sa cotisation.

5.4 Les sommes reçues sont gérées par l'association.

6. DÉMISSION

Tout membre peut se retirer en donnant sa démission. Il perd, par le fait même, tout droit aux avantages qu'offre l'association et ne peut réclamer les sommes payées en cotisation annuelle ou autrement.

7. REGISTRE DES MEMBRES

L'association doit tenir et garder à son siège social un registre où sont énumérées et mentionnées nommément toutes les personnes retraitées de sa juridiction. Ce registre tient compte, au fur et à mesure, des admissions, démissions, suspensions et décès.

8. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

8.1 Le Conseil d'administration administre les affaires de l'association.

8.2 Il est composé de six membres conformément aux dispositions prévues par la loi, dont :

- une ou un président
- une ou un vice-président
- une ou un secrétaire

- une ou un trésorier
- deux conseillères ou conseillers

8.3 Ces personnes sont élues pour deux (2) ans pour trois d'entre elles et les autres le sont pour un an. Leur mandat peut être renouvelé.

8.4 Les membres élus se répartissent les fonctions.

8.5 Le Conseil d'administration peut remplacer, en cours de mandat, un membre démissionnaire ou décédé, et ce pour le reste du mandat de ce membre.

8.6 Les effets comptables sont signés par le président et le trésorier.

8.7 Le Conseil d'administration prend ses décisions à majorité simple. À égalité des voix, le vote du président est prépondérant.

8.8 Le quorum pour que le Conseil d'administration puisse siéger est de quatre (4) membres.

9. ÉLECTION

9.1 Tout membre en règle est éligible au Conseil d'administration. Sa candidature doit être proposée par un membre en règle, lors de l'assemblée générale et appuyée par un autre membre en règle.

9.2 S'il y a élection, chaque membre présent indique sur un seul bul-

letin le nom des personnes pour lesquelles il vote, selon le nombre de postes disponibles.

9.3 Les candidats qui obtiennent le plus de votes sont élus.

9.4 Les personnes élues entrent en fonction immédiatement après la clôture de l'assemblée générale.

10. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10.1 L'assemblée générale se compose de tous les membres en règle de l'association. Elle est l'autorité suprême de l'association. Elle peut considérer toute question qui se rapporte à l'un ou l'autre des objectifs de l'association et prend les mesures qu'elle juge opportunes à ce sujet. Elle statue sur toutes les propositions qui lui sont soumises.

10.2 La date de la réunion annuelle est fixée par le Conseil d'administration.

10.3 Une réunion spéciale de l'assemblée générale est tenue lorsqu'une circonstance l'exige. Elle peut être convoquée par au moins quatre (4) membres.

10.4 Toute réunion de l'assemblée générale, ou spéciale, est convoquée par avis écrit. Doivent y être clairement indiqués : la date, l'heure, le lieu de la réunion, l'ordre du jour de même que l'avis de motion le cas échéant.

Les membres présents constituent le quorum.

11. ANNÉE FINANCIÈRE

L'exercice financier de l'association se termine le 31 mars de chaque année.

12. AMENDEMENTS AUX STATUTS

12.1 Les statuts de l'association ne peuvent être amendés ou abrogés que par l'association réunie en assemblée générale.

12.2 Toute proposition d'amendement aux statuts doit parvenir au Conseil d'administration avant l'envoi de convocation de l'assemblée générale.

12.3 Toute proposition doit accompagner l'avis de convocation de l'assemblée générale.

12.4 Les statuts ne sont modifiés ou abrogés que par un vote favorable des deux tiers (2/3) des membres présents.

13. ENTRÉE EN VIGUEUR

13.1 Les présents statuts entrent en vigueur dès leur adoption par les deux tiers (2/3) des personnes présentes à l'assemblée générale de l'an 2000.

LA SITUATION SUR CERTAINS DOSSIERS...

par Louis DESCHAMBAULT

Lors de la dernière Assemblée générale, des membres ont demandé des informations sur des dossiers.

J'ai communiqué avec Monsieur Mario Labbé de l'AREQ. Concernant la **rétroactivité**, le gouvernement a commencé à verser aux niveaux primaire et secondaire et le fera bientôt pour le niveau collégial. La situation évolue normalement et l'envoi postal de l'AREQ du 31 mai (lettre de M. Goulet et document Labbé-Leclerc) est toujours pertinent, de même que l'article dans la revue *QUOI DE NEUF ?* d'avril-mai 2000. Relativement à la **loi 102 sur le surplus des caisses de retraite**, ce dossier n'affecte pas les personnes retraitées de la CARRA. Cette loi concerne les régimes privés de pensions mais nous intéresse par solidarité et aussi pour les précédents que le gouvernement pourrait introduire. Quant au dossier de l'intention du gouvernement de transformer le **régime d'assurance-médicaments** de privé-public à complètement public, un comité multipartite a été mis sur pied pour faire des recommandations. Mais la Commission Clair, chargée de réexaminer le système de santé, chapeautera le tout... ce qui ne laisse pas présager des changements à court terme. **Le dossier de la désindexation partielle** quant à lui

sera plus structuré dans la première semaine d'octobre quand le Conseil provincial de l'AREQ (10 présidents de régions et 93 responsables de secteurs) se réunira pour adopter des orientations et des stratégies. Pour nos membres qui sont aussi membres de l'AREQ, vous trouverez l'ensemble des dossiers-actions de celle-ci à la page 14 de la revue *QUOI DE NEUF ?* de juin-juillet 2000. Pour ceux qui ne sont pas membres de l'AREQ, en plus des dossiers que nous avons mentionnés plus haut, il y a la réforme du système de la santé, un mémoire sur la loi sur le Conseil des aînés, un avis sur l'exploitation des personnes âgées, le Parlement des sages, la marche mondiale des femmes 2000, le projet de plan d'action (2001-2004) de la ministre Louise Harel pour répondre aux besoins des aînés. Enfin je rappelle que l'AREQ compte 34 000 membres, composée en majorité de professeurs, puis d'employés de soutien, puis de professionnels non-enseignants et de cadres. L'AREQ changera de nom lors de sa prochaine Assemblée générale comme la CEQ a changé en juin dernier pour : Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Ce changement de nom voudra prendre une appellation qui reflétera davantage la diversité des membres qui la composent. ■

DES NOUVELLES DE LA FONDATION....

Bilan

L'année 1999-2000 vient de se terminer et la Fondation du Cégep de Sainte-Foy désire vous faire part du bilan des sommes versées et des fonds permanents qui ont été constitués.

Grâce aux étudiants, aux parents, au personnel, aux retraités et à différentes activités de collecte de fonds, la Fondation a amassé plus de 2 millions de dollars. Depuis 1992, la Fondation a versé plus de 500 000 \$ au Cégep pour l'acquisition d'équipements spécialisés et plus de 250 000 \$ aux étudiants sous forme de bourses et pour soutenir des projets de coopération internationale.

Par exemple, ils ont été plus d'une trentaine à partir pour des contrées lointaines, durant l'été dernier, pour des projets de coopération internationale. Ces jeunes reviennent tous remplis d'une expérience de vie des plus enrichissantes.

De plus, la Fondation a constitué des fonds permanents pour une valeur approximative de 650 000 \$.

Merci à tous nos donateurs !

Une loterie hors du commun !

À l'occasion d'un symposium de peinture intitulé « La croisée des chemins » qui se tient à la Galerie d'art de la Salle

Albert-Rousseau du 14 janvier au 29 mars, les sept participants artistes-peintres ont créé une œuvre collective qui fera l'objet d'un tirage. Ces artistes sont : Gisel Bouliane, Marc Brochier, Noriko Imaï, Claude Martin, Joanne Ouellet, Maryse Proulx et May Rousseau.

Cette magnifique œuvre, d'une dimension imposante, est composée de sept tableaux distincts. Cette œuvre, d'une valeur de 10 000 \$, est exposée dans le foyer de la Salle Albert-Rousseau du 23 août 2000 au 29 mars 2001, le jour où elle fera un gagnant ou une gagnante.

Soyez curieux et allez la voir...vous avez sûrement une place sur vos murs pour une telle merveille.

Vous pouvez tenter votre chance de gagner en achetant un billet pour seulement 5\$ au guichet de la Salle Albert-Rousseau ou au bureau de la Fondation au D-303.

Les profits de cette initiative seront remis à la Fondation.

Offre d'emploi

Titre de l'occupation :

Bénévole

Description sommaire de la fonction :

Le travail à accomplir est très simple ;

des corvées ! Des envois postaux, mise sous enveloppe, etc.

Tout simplement, un coup de main !

Exigences et qualifications :

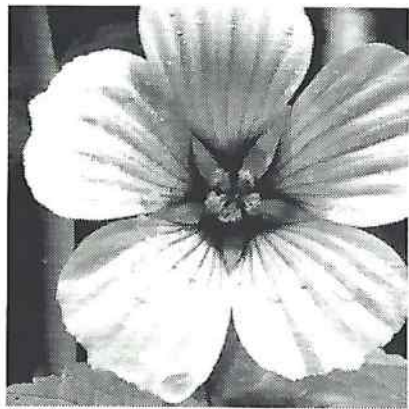
Être généreux de son temps et très occupé.

Rémunération :

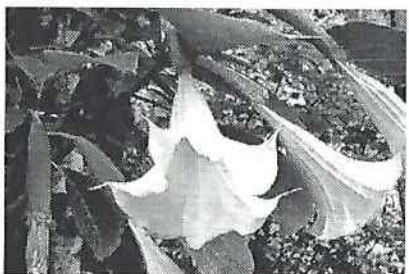
Toute notre reconnaissance.

Dans l'année qui vient, nous aimerions faire appel à vous pour des petits travaux, le midi, ou en d'autres temps lorsque nous avons des tâches urgentes et lourdes à produire.

La Fondation est à la recherche de personnes qui auraient quelques heures à offrir. Téléphonnez-nous : poste 3602. ■

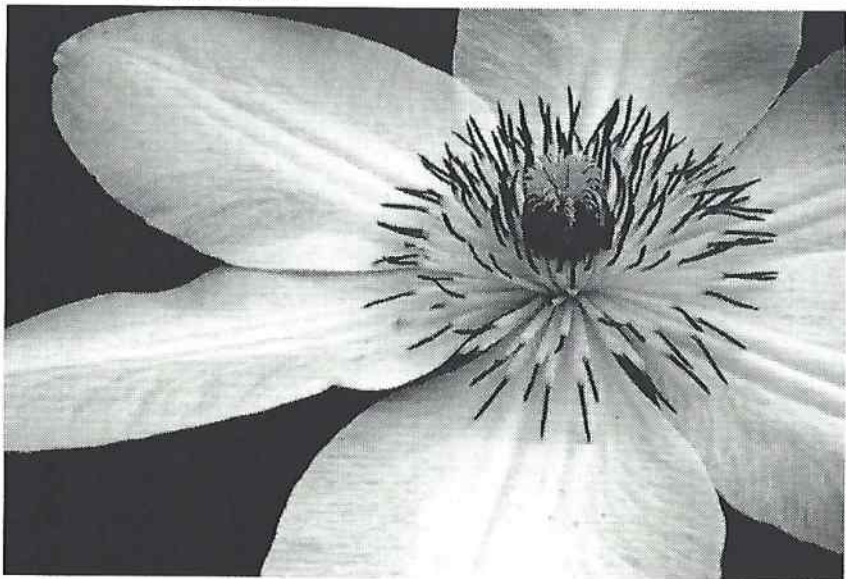


Malope « Vulcain »



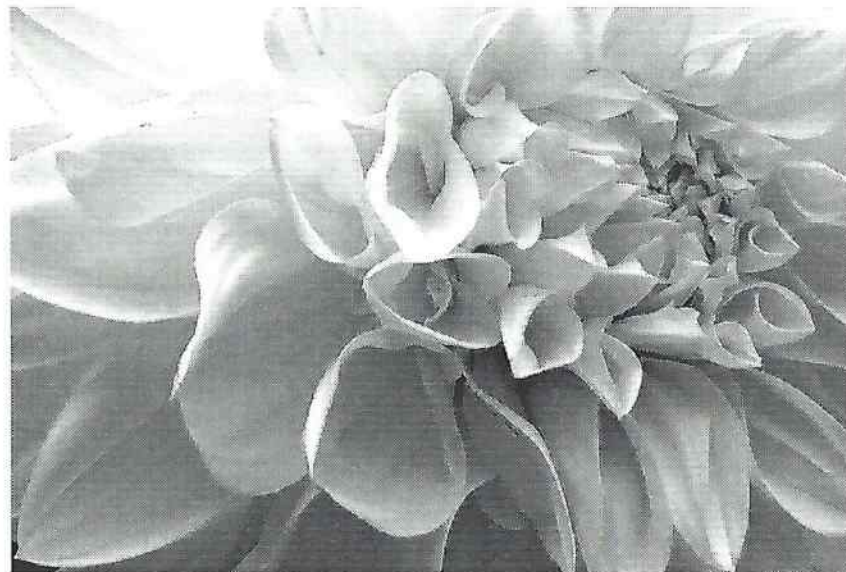
Brugmansia arborea blanc

Clématite blanche



Plante grasse panachée

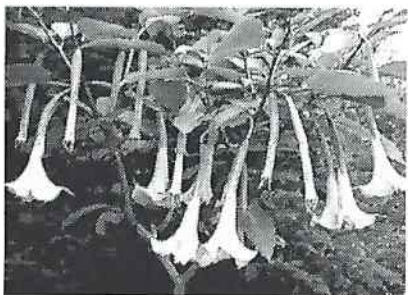
Dahlia blanc déco



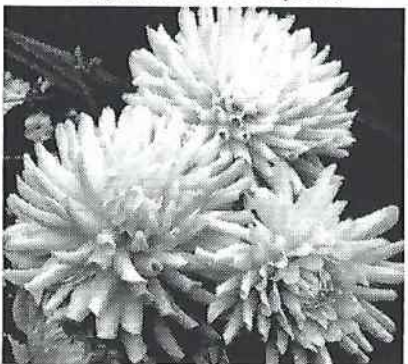
BOTTIN DU CÉGEP

par Louis DESCHAMBAULT.

Le Cégep publiera en début d'octobre un nouveau bottin du personnel. Il reprendra sa forme antérieure de livret. En plus des noms, fonctions, départements et numéros de téléphone, il comprendra aussi les adresses électroniques. En janvier prochain, le Cégep publiera un ajout comprenant les corrections et les changements. Le Cégep, en janvier, à l'intention d'y incorporer une section « personnes retraitées ». Si vous voulez y apparaître, laissez vos coordonnées à Madame Estelle Bouchard, au service du personnel, le plus tôt possible : 659-6600 poste 3616. ■



Brugmansia arborea jaune



Dahlia cactus

POUR LES BRANCHÉS ! ?

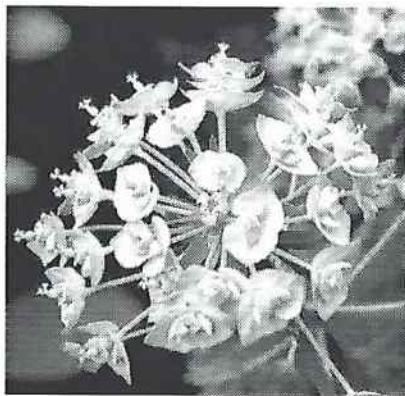
par Louis DESCHAMBAULT.

Pour les membres qui ont une adresse électronique, nous offrons la possibilité de créer un réseau de communication sur des sujets qui les intéressent (voyage, dépannage, bouffe, loisirs, etc... etc...).

Nous organiserons, si le nombre le permet, une rencontre pour déterminer la façon de procéder, les principaux thèmes... Notre dévoué Jean-Claude Bélanger a accepté d'animer une telle rencontre de fondation. Si vous vous voyez dans un tel réseau et voulez participer à cette rencontre, s'il vous plaît laissez un message au répondeur de l'Association au 659-1732, ou à moi au 653-4207 ou à :

ldchambo@mediom.qc.ca

Cette rencontre pourrait avoir lieu à l'automne si les personnes le désirent. ■



Euphorbia

LES PETITES ANNONCES

Les petits-déjeuners

C'est reparti ! Le 24 septembre dernier nous étions une trentaine de membres attablés au restaurant Pacini du Centre Quatre-Bourgeois pour échanger sur nos activités estivales. Ce rendez-vous (le 2^{ème} jeudi du mois) est un projet de Roland Legendre qui marche très bien et nous le remercions de se charger de renouveler la mémoire le moment venu. **Le prochain aura lieu le 11 octobre prochain. Vous êtes les bienvenus/es.**

Rappel

Nous rappelons à nos membres qu'un certain nombre de services gratuits ou à rabais nous sont offerts par le Cégep. On peut en obtenir la liste en s'adressant au service du personnel.

Errata

Les statistiques sur les retraités publiées dans le dernier numéro de *Carrefour* ont été méthodiquement analysées par notre collègue Roland Legendre. Cette initiative s'inscrivait dans la perspective de mieux connaître les besoins de nos membres et d'y donner suite. Ce dont Roland s'occupe présentement.

La prochaine Foire du livre en 2001

Etant donné le succès de cette activité l'an dernier, nous espérons la répéter dans un an, soit en l'an 2001. Ce qui donne un an pour nous y préparer et amasser nos livres. Nous vous invitons donc **dès maintenant** à déposer vos boîtes de livres usagés au Cégep (à la réception des marchandises en vous adressant à M. René Tremblay).

Nous faisons **un appel à tous et à toutes** pour réunir une petite équipe chargée de réaliser cette activité. Appelez maintenant Louis Deschambault au 653-4207

Noms et n° de téléphone des membres du conseil d'administration

Louis Deschambault	___	653-4207
Bill Donnelly	_____	656-4481
Rodrigue Gagnon	___	651-4164
Noëlla Michaud	_____	658-5940
Lucie Robertson	___	658-5516
Claude Poulin	_____	651-4481

Bienvenue aux nouveaux retraités

Marie Bresse Routhier

Centre des médias

André Coté

Direction des services à l'enseignement

Marthe Desgagnés

Département des techniques d'assistance sociale

Pierre Lachance

Services sportifs

Normand Leblond

Département des technologies du bois

Maryse Pineau

Département de français

Paule Saint-Hilaire

Département de français

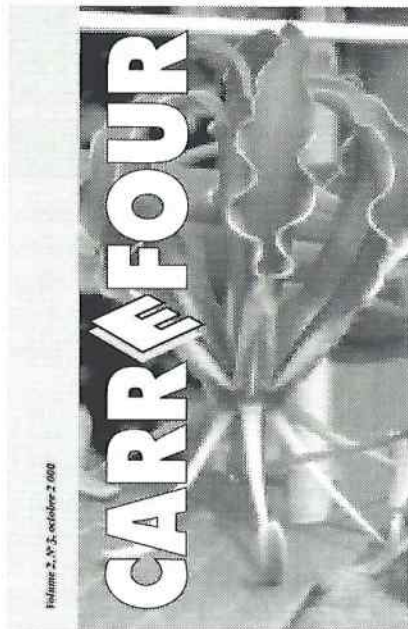
Jean Simard

Département des techniques de communication

Rappel à propos de la cotisation des membres à l'Asso

Il est convenu que les nouveaux membres, pour cette année, n'ont pas à payer de cotisation. Quant à ceux ou celles qui auraient négligé de le faire pour cette année, nous faisons un **dernier appel**. Le montant est toujours de 10,00\$.

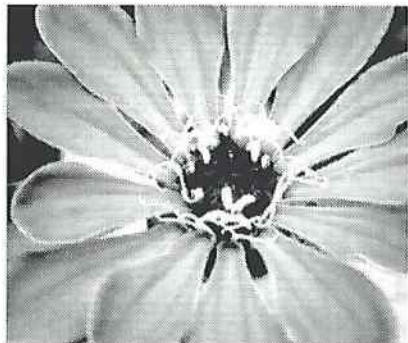
Remarque : en date du 15 septembre nous comptons 99 membres dont 91 ont payé leur cotisation. Merci à Roland qui, très patiemment, se consacre à de cette tâche de tenir à jour la liste de nos membres.



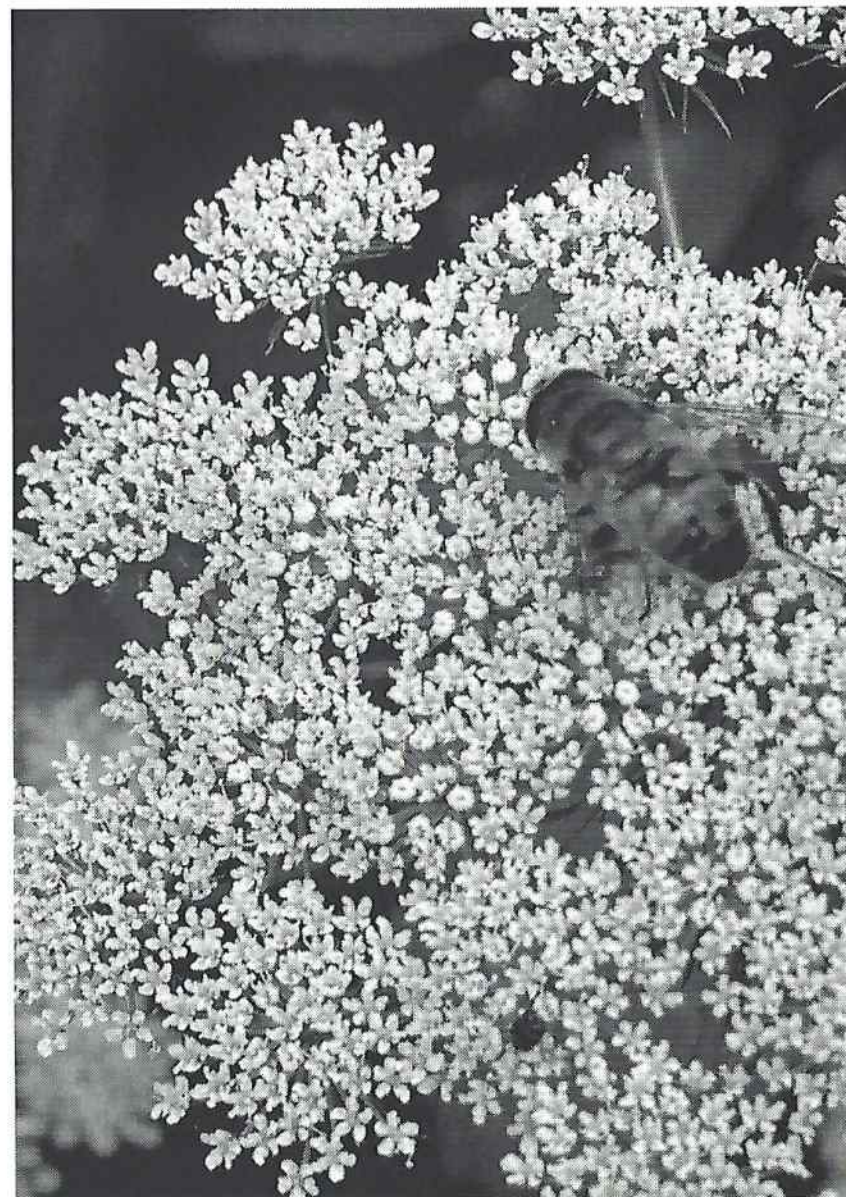
FLEURS ET...

par Robert MUCKLE

Pour ceux et celles qui n'auraient pas vu l'été, quelques fleurs de mon jardin (en noir et blanc malheureusement) pour vous rappeler qu'il a bien eu lieu. Les photos ont été prises avec une caméra numérique de marque Kodak DC-290.



Zinnia « Royal Purple »



Ammi visagna